



Date de Convocation : 04/04/2024	Décision N° : 2024/10	Membres : En Exercice : 15	Présents : 13	Votants : 15
-------------------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	--------------

Le 09/04/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Le Maire, WIELGUS Jean-François.

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT 1<sup>ER</sup> Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Mme CHAMPION Laure ; Mme ROZANSKI Virginie ; M. RUTARD Fabrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. CHOPINET Jean-Noël ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette ; Mme JORRE Béatrice ; Mme LAMARRE Nathalie ; M. GUYADER Alain ;

Absents excusés : Mme GIRARD Alexandra donne pouvoir à M. Fabrice RUTARD ; Mme PRUVOT Gaëlle donne pouvoir à Monsieur DAÛY Serge ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -92 644.89 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 207 762.39 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent- 001) de la section d'investissement de : 27 662.09 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 49 509.09 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 56 399.00 €

En recettes pour un montant de : 26 188.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 95 193.80 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 95 193.80 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 162 077.68 €

Extrait certifié conforme,

Fait à Commune de BOIS JEROME ST OUEN COMMUNE, le 09/04/2024

Le Maire  
Jean-François WIELGUS



Le Secrétaire de séance  
Serge DAÛY